

DATE DE CONVOCATION

17 juin 2024

DATE D’AFFICHAGE

17 juin 2024

EN EXERCICE : 29

PRESENTS : 17

REPRESENTÉS : 10

VOTANTS : 27

ABSENTS : 2

N°2024-06-50 :**Modification du nombre
d’adjoints**

Le Maire certifie que la liste
des délibérations a été
affichée en mairie et publiée
sur le site de la mairie

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MAULE**

L’an deux mille vingt-quatre, le lundi 24 juin à 20H30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni, salle du conseil de la mairie de Maule, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Olivier LEPRETRE, Maire.

PRESENTS : M. LEPRETRE, Mme KARM, M. CAMARD, Mme BIGAY, M. SEGUIER, Mme QUINET, M. SENNEUR, M. COURTOT, M. CHOLET, Mme RIVIERE, Mme JANCEK, M. LECOT, Mme RAULT, Mme MERVOYER, Mme GUERET-MAGNE, Mme DEMBRI-COHEN, Mme READ.

REPRESENTES :

- Mme CANUS par Sidonie KARM
- M. COLLIN par Hervé CAMARD
- Mme URBAIN par Mélanie RAULT
- M. GIBERT par Alain SENNEUR
- M. BOURGET par Olivier LEPRETRE
- M. ALIOUANE par Amina DEMBRI-COHEN
- M. FALCHETTO par Elise GUERET-MAGNE
- Mme GUERITEAU par Denis COURTOT
- Mme ALLIX par Sylvie BIGAY
- M. LANGLOIS par Thomas LECOT

ABSENTS : M. DEVERS, Mme MANTRAND

Formant la majorité des membres en exercice.

Madame JANCEK est désignée secrétaire de séance.

VU le Code Général des Collectivités territoriales et notamment l’article L.2122-1 « il y a dans chaque commune, un maire et un ou plusieurs adjoints élus parmi les membres du conseil municipal » et l’article L.2122-2 « Le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30% de l’effectif légal du conseil municipal »,

VU la délibération n° 2024-06-37 du Conseil municipal du 10 juin 2024 fixant à sept le nombre d’adjoints au Maire ;

CONSIDERANT la nécessité d’en diminuer le nombre ;

Sur proposition de Olivier LEPRETRE, Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré à l’unanimité,

- 1) **FIXE** à six (6) le nombre des adjoints
- 2) **PRECISE** que l’entrée en fonction des adjoints au maire interviendra dès leur élection


Chantal JANCEK
Secrétaire de séance


Olivier LEPRETRE
Maire de Maule